

Modalités et délais d'accès

- Participer à une information collective
- Recrutement sur dossier et entretien individuel puis positionnement
- Délai d'accès : sous deux mois

Pré-requis

- Obtention d'un diplôme de niveau V (CAP)

Public concerné

- Tout public correspondant aux critères de l'apprentissage

Durée

- 12 mois minimum

Rythme de l'alternance

- 17 à 23 semaines en centre de formation (630h à 805h)
- 32 à 35 semaines en entreprise (1120h à 1225h)

Coût de la formation

- Selon financement
- Contacter le centre

Financements possibles

- Contrat de professionnalisation
- CPF ou CPF de transition professionnelle
- Financement Pôle Emploi : AIF
- Contrat d'apprentissage

Perspectives après cette formation

- Technicien paysagiste : chef d'équipe, chef de chantier
- Salarié dans une entreprise ou agent espaces verts dans une collectivité
- Chef d'entreprise paysagiste
- Poursuites d'études : certificats de spécialisation, BTS Aménagements Paysagers

Accessibilité handicap



Si situation d'handicap nous contacter

Objectifs de cette formation

- Se former aux pratiques professionnelles du métier de paysagiste : plantation, gazon, dallage, pavage, bois
- Acquérir de l'autonomie
- Utiliser le matériel et les techniques adaptés aux tâches variées de cette activité.

Contenu de la formation

Formation modulaire et individualisée, la conduite de la formation permet l'alternance de périodes en entreprises et une formation générale et scientifique sérieuse indispensable à l'insertion dans la vie active et la société.

Alternance de 2 semaines en centre et 2 à 3 semaines en entreprise.

Modules d'enseignement Généraux	Modules d'enseignement Professionnels
<ul style="list-style-type: none">○ Communiquer dans des situations de la vie professionnelle et sociale○ Utiliser les mathématiques et l'outil informatique pour répondre à une demande professionnelle○ Argumenter ses choix	<ul style="list-style-type: none">○ Présenter le fonctionnement et l'environnement de l'entreprise○ Techniques de création et d'entretien des espaces verts et espaces naturels○ Conduire un chantier de création ou d'entretien d'espaces verts ou dans le cadre d'un plan de gestion différencié des espaces○ Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise○ Élaborer son projet professionnel

Moyens Pédagogiques

- Site de formation avec salle pédagogiques équipées des nouveaux moyens de communication (vidéo projection, IPAD).
- Parc paysager de 7 hectares
- Travaux pratiques sur terrain de TP avec matériel mis à disposition
- Responsable de la formation : anciens professionnels formateurs depuis plus de 10 ans

Modalité d'évaluation

- Formation sur 12 mois
- Evaluation en Unités Capitalisables (UC) au cours de la formation.